



POLITIQUE DE PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES DE L'ÉCOLE VOLTAIRE DE BERLIN

1- OBJECTIF DE LA POLITIQUE

La politique de l'école Voltaire de Berlin quant à la collecte, l'usage, la transmission, la gestion et la protection des données personnelles est soumise au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD).

Ce règlement garantit aux personnes physiques l'accès, la modification, la restitution et l'effacement de leurs données et oblige les institutions à recueillir et prouver le consentement éclairé des individus, garantir la sécurité de toutes les données collectées, traitées et stockées, et enfin documenter les mesures et les procédures de protection.

2- DONNÉES COLLECTÉES ET UTILISATION

2-1 DONNÉES SUR LES ÉLÈVES

L'école Voltaire de Berlin collecte et peut utiliser les données personnelles des élèves (tels que leur nom, date de naissance, photos, scolarité et dossier médical) aux fins suivantes (liste non exhaustive) :

- Respect de la réglementation (ex : respect de la réglementation du Ministère de l'Éducation Nationale Française, de l'Agence pour l'Enseignement Français à l'Étranger, etc.)
- Organisation des cours et publication des résultats des élèves
- Administration générale (ex : gestion de projets, communication relative au travail ou à l'enseignement, dossiers scolaires)
- Scolarité (ex : prix, récompenses, certifications, réalisations scolaires, écoles fréquentées)
- Admission des élèves (ex: nouvelle admission, retrait/annulation)
- Communication avec les parents ou représentants légaux
- Voyages scolaires (ex: organisation, logistique, besoins médicaux, besoins alimentaires, inscription)
- Enregistrement pour les Activités Extra-Scolaires
- Besoins médicaux (ex : allergies)
- Assurances
- Transmission d'informations aux écoles tierces demandeuses dans le cadre de leurs démarches d'admission

Sous réserve de l'autorisation expresse, l'école Voltaire de Berlin peut enregistrer et diffuser l'image et la voix des élèves (nom, photos, films etc...) uniquement à des fins non commerciales, incluant :



- Usages internes : livret scolaire, brochure, affiche, photos de classe, livre de l'année, projets pédagogiques, etc...
- Usages externes : site internet et réseaux sociaux de l'Agence pour l'Enseignement Français à l'Étranger, site internet et réseaux sociaux de l'école, documents de promotion, etc...

2-2 DONNÉES SUR LES PARENTS D'ÉLÈVES

L'école Voltaire de Berlin collecte et peut utiliser les données personnelles des parents ou responsables légaux des élèves (tels que le nom, date de naissance, adresse email, téléphone, coordonnées bancaires) **aux fins suivantes** (liste non exhaustive) :

- Communication avec les parents ou représentants légaux (au travers des enseignants, de la Direction de l'école ou de l'administration)
- Besoins médicaux en cas d'urgence (ex : contact de la famille en cas d'accident ou de risque majeur)
- Voyages scolaires (ex: organisation, logistique, besoins médicaux, besoins alimentaires, inscription)
- Facturation et paiement (ex: facturation des frais d'écolage, solde de tout compte et historique de paiement, processus de paiement)

2-3 DONNÉES SUR LES EMPLOYÉS

L'école Voltaire de Berlin collecte et peut utiliser les données personnelles de ses employés et personnes candidates à des postes (tels que le nom, date de naissance, adresse email, téléphone, coordonnées bancaires, diplômes, certificats de travail) **aux fins suivantes** (liste non exhaustive) :

- Réception de candidatures (CV, lettre de motivation, avis, lettre de recommandation)
- Embauche d'un employé (coordonnées, Numéro de sécurité sociale, situation familiale ...)
- Exécution des contrats de travail (annuaire d'entreprise, avenants contrats de travail, justificatifs (médicaux de dépenses), bulletins de paie ...)
- Évaluation des personnels (évaluations annuelles, formations, dossier de carrière)
- Départ (rupture conventionnelle, lettre de licenciement)

3- LE CONSENTEMENT

3-1 CONSENTEMENT PARENTAL

S'agissant des données relatives aux élèves, c'est l'accord des responsables légaux qui prouve le consentement à la collecte et au traitement des données.

3-2 CONSENTEMENT DES RESPONSABLES LÉGAUX

Les responsables légaux consentent explicitement la collecte et le traitement des données par signature du contrat d'inscription ou lors de la réinscription.



4- GESTION ET PROTECTION DES DONNÉES

4-1 SÉCURITÉ DES DONNÉES

L'école Voltaire de Berlin s'engage à :

- Mettre en œuvre les mesures de sécurité appropriées pour protéger les données personnelles contre la destruction accidentelle ou illicite, la perte, l'altération, la divulgation ou l'accès non autorisé, notamment lorsque le traitement des données implique la transmission ou le stockage sur ou dans un réseau.
- Notifier les personnes concernées en cas d'accès accidentel ou non autorisé à leurs données pouvant conduire à des dommages ou préjudices.

4-2 DROITS D'ACCÈS, DE MODIFICATION, DE RESTITUTION ET D'EFFACEMENT CORRECTION ET DE RETRAIT

Les parents ont le droit de consulter les données personnelles qui les concernent ou concernent leurs enfants (sous réserve des exclusions listées ci-dessous) et de demander des modifications ou corrections de ces données. Les parents auront accès aux données détenues sur leurs enfants pendant leur scolarité à l'école Voltaire dans le cadre des limites précisées au sein de cette politique. Grâce au module en ligne Skolengo et Pronote pour les 6ème, les parents ont librement accès quand ils le souhaitent aux données personnelles que l'école Voltaire de Berlin détient sur eux ou sur leurs enfants. Une modification ou correction est toujours possible si nécessaire. L'école Voltaire de Berlin se réserve le droit de refuser l'accès à certaines données scolaires des élèves (liste non exhaustive) :

- Opinions conservées à des fins d'évaluation
- Copies ou résultats d'examens
- Références confidentielles écrites pour appuyer la candidature d'un étudiant auprès d'autres établissements d'enseignement ou cours
- Données ou documents qui fourniraient des données personnelles sur d'autres individus en violation de la présente politique ou du PDPA

4-3 CONSERVATION ET SUPPRESSION DES DONNÉES

L'école Voltaire de Berlin s'engage à fournir ses meilleurs efforts pour détruire ou anonymiser les documents contenant des données personnelles dès qu'il peut être considéré que :

- L'objectif pour lequel la donnée avait été collectée ne nécessite plus la conservation de celle-ci.
- La conservation de la donnée n'est plus nécessaire pour des raisons légales ou de gestion.

Plus précisément :

- La durée de conservation des fichiers de ressources humaines dépend de la finalité, mais ne doit pas excéder 5 ans à compter du départ du salarié.



- La durée des données concernant les élèves et les responsables légaux est définie dans l'instruction de tri et de conservation pour les archives reçues et produites par les services et établissements concourant à l'éducation nationale et est disponible sur le bulletin officiel à l'adresse : <http://www.education.gouv.fr/bo/2005/24/MENA0501142J.htm>

4-4 PARTAGE DES DONNÉES AVEC DES TIERS

Les données personnelles peuvent être transmises par l'école Voltaire de Berlin à des tiers, prestataires de service et des sociétés d'hébergement de données ou prestataires informatiques (gestion scolaire des élèves, gestion comptable). Les données personnelles peuvent également être transmises au Ministère de l'Éducation Nationale Française.

L'école Voltaire de Berlin partagera ces données uniquement afin d'obtenir les services nécessaires de ces tiers et non à des fins commerciales.

L'école Voltaire de Berlin signe des contrats afin de s'assurer que les tiers utilisent les données uniquement dans le but de la prestation du service et prennent les précautions appropriées pour protéger les données.

Dans tous les cas, l'école Voltaire de Berlin s'assure que les conditions générales du service prévoient que :

- L'école Voltaire demeure propriétaire des données.
- Le prestataire de service n'est pas autorisé à utiliser les données confiées pour quelque autre but que celui de fournir le service demandé.
- Le prestataire de service prend les précautions raisonnables pour assurer la sécurité des données.
- Lorsque l'école Voltaire mettra fin à sa relation avec le prestataire, toutes les données seront effacées et ne seront en aucun cas utilisées à d'autres fins.

5- PERSONNES RESPONSABLES

5-1 DÉLÉGUÉ À LA PROTECTION DES DONNÉES

Le Délégué à la Protection des données (DPD) est chargé :

- d'informer et de conseiller le responsable de traitement ou le sous-traitant, ainsi que ses employés;
- de contrôler le respect du règlement européen et du droit national en matière de protection des données;
- de conseiller l'organisme sur la réalisation, dans certains cas, d'une analyse d'impact (PIA) et d'en vérifier l'exécution;
- de coopérer avec l'autorité de contrôle et d'être le point de contact de celle-ci.

C'est la personne à contacter pour **toute question ou plainte en relation avec la protection des données**. Le DPD est Emilie LUA dpo@ecolevoltaire.de



5-2 LE RESPONSABLE DE TRAITEMENT

Le responsable de traitement est celui qui décide et organise la mise en oeuvre des traitements de données personnelles. Il est responsable devant la loi de la conformité des traitements de données personnelles. C'est la personne à contacter pour toute **demande d'accès, de modification, restitution et effacement de données**.

Le responsable de traitement est **M. Francois Cornu**, Chef d'établissement de l'école Voltaire et du Lycée français de Berlin : proviseur@fg-berlin.eu.